

VILLE DE PONT-DE-CLAIX

ARRETE DU MAIRE n° 118 / 2020

Service : ETAT-CIVIL
Tel. : 04 76 29 80 01
Ref. : DGA/MJC

OBJET : Délégation de fonctions et de signature d'Officier d'État Civil à des agents

Le Maire de la Ville de PONT DE CLAIX,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-8, R 2122-10,

VU le décret n°2017-270 du 1^{er} mars 2017 relatif à la délégation des fonctions d'officier d'état-civil exercées par le Maire,

VU le décret n°2017-450 du 29 mars 2017 relatif aux procédures de changement de prénom et de modification de la mention du sexe à l'état-civil,

VU le décret n°2017-889 du 6 mai 2017 relatif au transfert aux officiers d'état-civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité,

VU le décret n°2017-890 du 6 mai 2017 relatif à l'état-civil,

VU l'arrêté du Maire n° 53/2020 qu'il convient d'abroger du fait de l'arrivée d'un nouvel agent au service état-civil, Madame MEGHRAOUI Fatma

ARRETE

ARTICLE 1 :

Sous ma surveillance et ma responsabilité, il est délégué aux agents qui suivent toutes les fonctions que j'assume en vertu de l'article R 2122-32 du Code Général des Collectivités Territoriales pour exercer les fonctions d'officier d'état-civil à l'exception de celles prévues à l'article 75 du code civil : :

- Madame DEJONGHE (CHIABOT) Marie-Jo Rédacteur Principal de 1ère classe,
- Madame LEGENDRE Sandrine Adjoint Administratif Principal de 1ère classe,
- Madame CHAN Ly-Ly, épouse GENTILI Adjoint Administratif Principal de 2ème classe,
- Madame SERRANO Nelly Adjoint Administratif de 2ème classe,
- Madame DJERBI Najoua épouse MAQUIN Adjoint Administratif de 2ème classe,
- Madame GUERRERO Mélora Adjoint Administratif de 2ème classe,
- Madame ISERABLE Florence auxiliaire de puériculture de 1ère classe occupant un poste d'Adjoint Administratif,
- Madame ESPOSITO Michèle , veuve LENTINI, Adjoint Administratif Principal de 2ème classe,
- Madame MEGHRAOUI Fatma, Adjoint Administratif Principal de 2ème classe,

ARTICLE 2 :

Les agents titulaires de la présente délégation pourront en outre, sous mon contrôle et ma responsabilité, délivrer toutes copies et extraits d'Etat-Civil, quelle que soit la nature des actes.

ARTICLE 3 :

Les spécimens de signature des agents ayant reçu délégation sont déposés ci-après :

- Madame Marie Jo DEJONGHE (CHIABOT) :

- Madame LEGENDRE Sandrine :

- Madame CHAN Ly-Ly, épouse GENTILI ayant reçu délégation est déposé ci-après :

- Madame SERRANO Nelly ayant reçu délégation est déposé ci-après :

- Madame Madame DJERBI Najoua épouse MAQUIN ayant reçu délégation est déposé ci-après :

- Madame GUERRERO Mélora ayant reçu délégation est déposé ci-après :

- Madame ISERABLE Florence ayant reçu délégation est déposé ci-après :

- Madame ESPOSITO Michèle , veuve LENTINI ayant reçu délégation



- Madame MEGHRAOUI Fatma ayant reçu délégation est déposé ci-après :



ARTICLE 4 : L'arrêté n° 53/2020 porté en visa est abrogé.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble (2, place de Verdun – 38000 GRENOBLE) dans le délai de deux mois à compter de la publication ou notification de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration, si un recours administratif a été préalablement déposé.

ARTICLE 6 :

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à :

- Monsieur le Préfet de l'Isère
- Monsieur le Procureur de la République de GRENOBLE
- Aux intéressées
- Publié au Recueil des actes administratifs réglementaires de la Commune

Acte rendu exécutoire par :

- dépôt en Préfecture le
- publication le

A PONT DE CLAIX, le 16 septembre 2020

Le Maire
Christophe FERRARI.





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX

Utilisateur : TSIGRIS Gaelle

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Actes réglementaires
Numéro de l'acte:	AR_2020_118
Date de la décision:	2020-09-16 00:00:00+02
Objet:	Délégation de fonctions et de signature d'Officier d'Etat Civil à des agents
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique:	038-213803174-20200916-AR_2020_118-AR
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
038-213803174-20200916-AR_2020_118-AR-1-1_0.xml	text/xml	900
nom de original:		
AR_2020_118état civil_oec.pdf	application/pdf	831022
nom de métier:		
99_AR-038-213803174-20200916-AR_2020_118-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	831022

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	24 septembre 2020 à 15h29min55s	Dépôt initial
En attente de transmission	24 septembre 2020 à 15h29min55s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	24 septembre 2020 à 15h29min57s	Transmis au MI
Acquittement reçu	24 septembre 2020 à 15h30min54s	Reçu par le MI le 2020-09-24